

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2008

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2009 - (n° 1127)
(Première partie)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° I - 44

présenté par
M. Carrez

ARTICLE 15

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« correspondant »,

le mot :

« correspond ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement grammatical.